

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Commune de La Boissière-Ecole

Département des Yvelines

L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 26 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Mme Anne-Françoise GAILLOT.

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Anne COER; Pascal CRESSIAUX; Chantal COULANGE; Louise FENELON; Pascal LE MENN; Francis MERCIER; Marie-Claire REMY; Françoise RISTERUCCI; Olivier WATRIN.

<u>Absents</u>: Mme Virginie RENAUT excusée, donne pouvoir à Louise FENELON, Mme Nicole DOUMENG excusée donne pouvoir à Francis MERCIER, Christian LETOURNEUR excusé donne pouvoir à Anne COER, Laurent FOIRIEN excusé donne pouvoir à Anne-Françoise GAILLOT, Frédéric DAUDE excusé donne pouvoir à Pascal LE MENN.

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Olivier WATRIN, a été élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

- Délibération n°2025/09/01 Participation financière à la complémentaire santé
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/09/02 Ralliement à la procédure de renégociation de contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du CIG

Approuvée à l'unanimité

- Délibération n°2025/09/03 Décision modificative n°2
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/09/04 Remboursement des frais engagés par les élus et les agents de la collectivité pour l'achat de biens et services nécessaires à la commune
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/09/05 Modifications du règlement intérieur service de l'étude dirigée
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/09/06 Modifications règlement salle d'activités
 Approuvée à l'unanimité
- Délibération n°2025/09/07 Modification règlement intérieur restauration scolaire
 Approuvée à l'unanimité

La Boissière-Ecole, le 30/09/2025. Le Maire, Anne-Françoise GAILLOT.